



PROTOCOLE ET STRATEGIE DE MISE EN PLACE DES CHAMPS ECOLE SUR LA METHODOLOGIE DE PRODUCTION DE FUMURE ORGANIQUE (COMPOSTAGE)

I. CONTEXTE

Au Mali, une des causes principales des risques de catastrophes est liée à la dégradation de l'environnement et aux phénomènes du changement climatiques qui se renforcent mutuellement. Les besoins cruciaux d'adaptation aux phénomènes climatiques extrêmes se font sentir de plus en plus.

Les conséquences des variabilités climatiques sont beaucoup plus complexes avec des périodes de sécheresses fréquentes et graves suivies de précipitations capricieuses et imprédictibles qui tombent en une fois de façon intense en aggravant plus encore le niveau de dégradation poussée des sols et des terres qui constituent la première source de revenus et de protection en termes de sécurité alimentaire de la majorité de la population rurale (90%).

La stratégie en gestion des risques de catastrophes ayant pour objectif l'intégration durable des mesures de réduction des risques, et sachant que l'envergure et l'impact des changements climatiques continueront à évoluer, il s'avère urgent et nécessaire de développer des mesures d'adaptation aux variabilités climatiques. Cette adaptation aux changements climatiques implique la planification d'un usage efficace et durable des ressources; d'où la nécessité d'orienter la population vers la sécurisation de leurs moyens d'existence sur du long terme mais non pas seulement sur les mesures temporaires de survie.

Ainsi, pour répondre à ce besoin crucial de conception et de promotion de mécanismes adaptés pour faire face au phénomène de la variabilité climatiques, la Croix Rouge Malienne avec le soutien de ses partenaires du mouvement (Croix Rouge Danoise et Croix Rouge Norvégienne) et de celui des services techniques de l'administration publique, élabore ce présent protocole qui concourent à la mise en place de l'une des stratégies qui concourent à la résilience des communautés dans le contexte sahélo-sahélien en augmentant le niveau de rendement des récoltes.

II. OBJECTIF

Dans le cadre du développement et du renforcement de la résilience des communautés à la base face aux effets liés aux changements climatiques et de dégradation très poussée des sols, le présent protocole a pour



objectif de capitaliser les acquis liés au processus de restauration de la fertilité des sols et du relèvement du niveau des rendements agricoles à travers le champ école « fumure organique – compostage »

Ce protocole basé sur une méthodologie issue de recherche validée doit faire l'objet de promotion et de vulgarisation au niveau communautaire ou la CRM et les services de l'agriculture en collaboration avec l'IER joueront un rôle majeur.

L'objectif de la mise en place de ce modèle pilote sur le terrain est d'avoir une équipe communautaire de personnes formées et équipées au niveau local afin de sensibiliser la population, de diffuser en dupliquant la méthodologie

Un objectif secondaire est d'appuyer la CRM à tester cette méthodologie dans le but d'une intégration formelle comme une des mesures d'adaptation pour ses programmes et projets RECOM futurs.

III. COMPOSITION DES EQUIPES, ROLE ET RESPONSABILITES DE CHAQUE ACTEURS CLE

Etant donné que la stratégie de pérennisation des acquis passe nécessairement par l'implication directe des communautés a la base comme acteurs à part entière mais non de simples bénéficiaires, l'intégration de ses membres dans les structures de mise en œuvre en tant que formateurs de façon volontaire et désintéressée est un gage de succès.

Ainsi, dans cette coopération/collaboration dynamique et multilatérale entre les communautés et ses partenaires dont la CRM, les rôles et responsabilités sont réparties comme suit :

1. **IER** : Comme dépositaire de la méthodologie et ayant cette qualification en termes de recherche, il assurera la formation de base des autres entités collaboratrices (CRM, Service d'agriculture et Communautés) ainsi qu'à son amélioration au fur et à mesure que les besoins se font sentir durant sa vulgarisation.
2. **Service d'Agriculture** : En tant que garant de l'administration et représentant de l'Etat auprès des populations, il veillera à la traduction exacte de la méthodologie sur le terrain selon la politique prédéfinie en la matière.



3. **CRM** : A la fois partie intégrante de la communauté et aussi institution indépendante, impartiale, elle veillera à la communication et à la mobilisation communautaire pour une large diffusion de la méthodologie et de sa promotion ainsi que de son encrage sans distinction aucune tout en veillant à l'intérêt des groupes spécifiquement vulnérables.
4. **La Communauté** : les personnes ressources désignées par la communauté pour la formation de base sera en charge de la duplication continue de la méthodologie avec une stratégie adaptée qu'on qualifie en langue vernaculaire « Be baa lon »

Chaque équipe communautaire de base peut être constituée de 10 à 25 membres en fonction de la grandeur de la zone d'intervention et du temps nécessaire pour la duplication.

Les équipes d'intervention communautaire ainsi formées pourront avoir un rôle à jouer avant, pendant et après les périodes de culture

Avant la saison:

- **Sensibiliser** la communauté a tous les niveaux en disséminant des informations sur l'importance et la nécessité de l'utilisation de la méthodologie auprès de la population par divers canaux (porte-à-porte, radios communautaires, veillées de thé débats...)
- **Simuler et dupliquer** la méthodologie par le billet des formations en faisant dans une large mesure des compostes communautaires et/ou familiaux
- **Aider l'IER** dans la collecte d'information pour l'amélioration de la méthodologie
- **Servir** comme potentiel de base de volontaires de la CRM pour l'implantation de la SN au niveau local
- **l'exercice de simulation**

Pendant la saison :

- **Orienter** les familles candidates pour l'utilisation du produit obtenu du compostage dans les champs maraichers et/ou agricoles
- **Suivre** les familles ayant utilisé le compost issue de la méthodologie et **rapporter** le niveau de succès
- **Informé** les partenaires des contraintes liées a la mise en œuvre chacun selon son domaine

Après la saison

- **Aider** à collecter les informations liées au niveau de rendement des récoltes issues des champs ayant utilisé la méthodologie.



- **Recenser** les champs pilotes pouvant servir d'exemple pour les séries de sensibilisation

CRITERES DE SELECTION DES PERSONNES RESSOURCES DE LA COMMUNAUTE

Certains critères ont été définis comme importants à prendre en compte pour la sélection des personnes ressource dans la communauté cible:

- ✓ Résider de façon plus ou moins permanente dans la communauté
- ✓ Etre âgé de 18 à 55 ans
- ✓ Accepter le principe du bénévolat et avoir fait preuve dans le passé pour des actions volontaires en faveur de sa communauté.
- ✓ Etre motivé par la thématique adaptation au changement climatique et réduction des risques
- ✓ Avoir les aptitudes et la disponibilité pour suivre une formation
- ✓ Avoir une nette confiance et la crédibilité de sa communauté

DEROULEMENT DU CHOIX DES PERSONNES RESSOURCE DE LA COMMUNAUTE

Etape 1 : Coordination avec les communautés afin que chacune des localités et ou secteurs/carrés cibles présélectionne 5 à 8 personnes clés sur la base des critères ci-dessus mentionnés pour participer à la grande rencontre de sélection.

Etape 2 : Rencontre de sélection en une demi-journée pour la sélection des personnes ressources sous la présidence des leaders communautaires en présence des animateurs de la CRM et représentant du service technique de l'Agriculture. Les modalités du choix peuvent être décidées par la commission désignée à cet effet qui prend en compte les critères ci-haut cités en y intégrant les aspects genre et diversité.

Etape 3 : Organiser une séance de présentation officielle des personnes ressource retenues pour conduire et animer toute activité en relation avec le champ école « fumure organique-compostage » à la communauté.

NB : Une fois ces personnes dites ressources présentées à la communauté, toute organisation et/ou institut voulant intervenir dans le cadre de la vulgarisation d'une méthodologie afférant à l'utilisation de fumure organique et/ou autre type de fertilisant doit prendre en compte leur présence au sein de la communauté.

IDENTIFICATION DES PERSONNES RESSOURCES DANS LA COMMUNAUTE

Bien que membre à part entière de la communauté, un signe distinctif ajouté aux attestations de participation active aux formations et aux étapes de promotion / duplication sera choisi pour identifier les personnes ressource. Ce signe distinctif peut être gravé sur un képi, un t-shirt et/ou une Jacquette selon les moyens disponibles

FORMATIONS A DISPENSER AUX PERSONNES RESSOURCE

Formation obligatoire :

- ✓ Rôle et mandat des personnes désignées comme ressource dans la communauté
- ✓ Méthodologie IER sur le compostage basé sur la fumure organique

- ✓ Premier secours à base communautaire avec insistance sur les principes fondamentaux de la CR
- ✓ Utilisation des données météorologique et système d'alerte précoce
- ✓ Utilisation des canaux de communication
- ✓ Alphabétisation

Formation facultative :

- Sécurité alimentaire
- Protection et conservation des sols en général
- Plan familiale d'urgence (**curriculum à développer**) sur la variation pluviométrique

EQUIPEMENT DE BASE POUR LES FORMATIONS ET/OU DUPLICATION DE LA METHODOLOGIE

Un kit standard de matériel devra être distribué au niveau communautaire pour les séries de formations/duplication de la méthodologie

- ✓ Imperméables, bottes, gants, casques
- ✓ Brouettes, pelles, pioches
- ✓ Mégaphones
- ✓ Dépliants descriptifs en langue nationale
- ✓ Boîte à images

Les mêmes équipements devront être distribué si besoin se fait sentir aux comités locaux de la CR afin d'optimiser la vulgarisation de la méthodologie

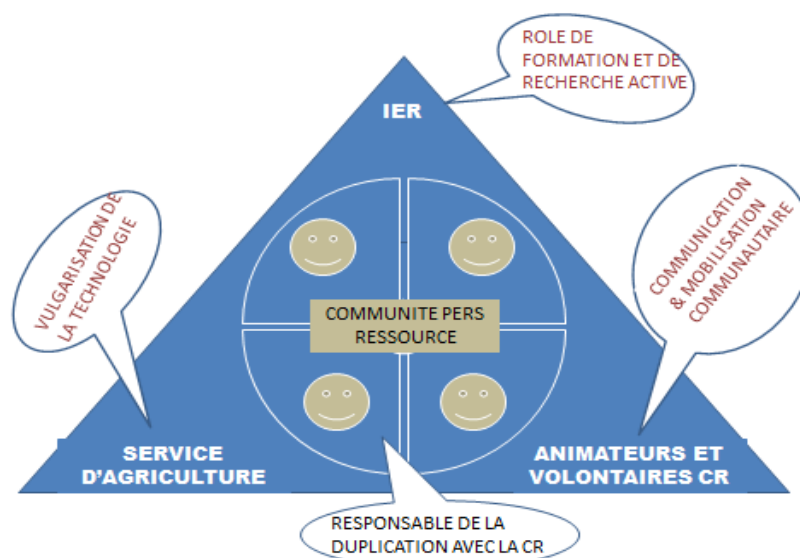
MECANISME DE COORDINATION

Des réunions périodiques de coordination devront être organisées régulièrement entre les différentes entités impliquées dans le processus de mise en place des champs écoles sur le terrain afin de faciliter la familiarisation à la méthodologie et le partage d'information sur les contraintes et difficultés en vue de trouver des solutions consensuelles

Les membres et acteurs principaux de mise en place de ces champs écoles sont les communautés, la CRM, les services de l'agriculture et l'IER.

Tout autre partenaires intéressés à la mise en place de ce type de champs école dans les communautés ou ce protocole fait déjà l'objet d'application à titre soit pilote ou soit perain ont l'obligation d'y adhérer pour éviter toute confusion et / ou duplication inutile.

Les 4 entités impliquées dans ce processus sont ci-dessous schématisé avec leurs rôles respectifs:





<p style="text-align: center;">LECONS APPRIS DE MISE EN PLACE DE LA METHODOLOGIE ET MISE A JOUR DU PROTOCOLE</p>

Sur la base d'un consensus lors des discussions de coordination qui impliquent toutes les parties prenantes a ce protocole, les leçons apprises et capitalisation des acquis feront toujours l'objet de documents connexes conjointement approuvés.

Aussi, lors de ces plateformes à la fois technique que décisionnelles, la révision du protocole peut être envisagée à condition que:

- ✓ La pertinence des questions soulevées soient plausibles et approuvées par au moins 3/4 des partenaires impliquées.
- ✓ Cette dite révision n'entame point la base communautaire qui est le gage de sa pérennité
- ✓